

# Diplomates écrivains du Canada

---

Des voix nouvelles

Jean-François de Raymond



# Diplomates écrivains du Canada

---

Des voix nouvelles

Jean-François de Raymond



## PRÉSENTATION

### Naissance d'une tradition

Cette présentation de diplomates écrivains du Canada vise à éclairer une réalité qui n'est pas encore suffisamment reconnue et n'a pas suscité d'études spécifiques. Pourtant la désignation de « diplomates écrivains » renvoie au constat général d'un fait de culture que précise le rappel de figures historiques et de textes classiques. L'histoire de la diplomatie de nombreux pays en témoigne : en France en particulier grâce aux figures de Joachim du Bellay, Pierre Chanut, Stendhal, Chateaubriand, Alexis de Tocqueville, Arthur de Gobineau, Paul Claudel, Saint-John Perse, Giraudoux, Paul Morand, Romain Gary, etc. sans même citer des contemporains publiant des œuvres littéraires ou des études<sup>1</sup>. Mais si la France s'est particulièrement illustrée dans ce qu'on peut désigner comme une tradition, elle n'en a pas le monopole. D'autres pays y ont contribué avec panache, des cités d'Italie à la Grèce, de l'Amérique latine au Royaume-Uni, par exemple, et on se souviendra des conseils formulés par Cicéron à l'usage de l'*Orator* – comme sera désigné l'ambassadeur – dont l'esprit se répète au long des siècles dans les « Traités de l'ambassadeur » qu'évoque Marcel Cadieux<sup>2</sup> dans *Le Diplomate canadien*. Toutefois lorsque de hautes figures de la diplomatie et de la politique, qui furent des écrivains, reviennent à la mémoire comme les acteurs d'une pratique tissant des liens d'inspiration et d'expression entre la création et l'action, tels Ulysse aux multiples techniques, on reste certes fasciné par leur fécondité ou leur savoir-faire mais on ne reconnaît pas toujours la parenté entre leurs activités. Notre

---

<sup>1</sup> Voir Pierre-Jean Rémy, avec la participation de Yvon Roé d'Albert, Monique Constant, Isabelle Richefort, Florence Le Corre, *Trésors et secrets du Quai d'Orsay*, J.C. Lattès, Paris, 2001. L'auteur du présent ouvrage a publié des éditions critiques de correspondances diplomatiques : *La Grèce de Gobineau, ministre de l'empereur à Athènes (1864-1868)*, Les Belles Lettres, Paris, 1985. *Arthur de Gobineau et le Brésil (1869-1870)*, Presses de l'Université de Grenoble, 1990. *Le royaume de Suède Norvège au tournant de deux règnes (1872-1877)*, éd. J. Touzot, Paris, 1994, et une présentation de *Pierre Chanut ami de Descartes. Un diplomate philosophe*, Beauchesne, Paris, 1999. Voir aussi *Art, philosophie, diplomatie*, sous la direction de Jean-François de Raymond et Maryvonne Saison, Presses de l'Université Paris X-Nanterre, 2007.

<sup>2</sup> Cf. chapitre IV.

intérêt pour cette rencontre et notre attachement au Canada nous ont conduit à chercher dans son histoire des témoignages vivants de cette pratique – apparemment universelle – liée à la nature de la diplomatie, et à nous demander s'ils constituent une « tradition ».

### **Une activité amphibie**

Sans justifier ici des critères de définition de cette activité étonnante, véritablement amphibie : littéraire et diplomatique, on constate qu'elle tient à la fois à la logique de l'écriture ainsi qu'aux exigences de l'action, et à sa nature anthropologique car l'action se donne ses propres motifs et l'esprit cherche le sens de l'action. La diplomatie, dans ses fonctions d'information, de négociation, de représentation, expose par l'écriture les événements et le compte rendu de l'action effectuée, les projets en vue desquels on demande à son Centre des instructions et on expose des scénarios possibles pour l'action, les propositions aux interlocuteurs, les réponses à leurs paroles et les réactions à leurs actes. Cet art de la présentation, voire de la représentation, est un exercice permanent ; en diplomatie, tout commence et tout s'achève par l'écriture. Elle objective ce qui est inscrit, offre la possibilité de la correction dans le processus de rédaction des dépêches et des télégrammes, pour traduire l'intention dans sa précision et ses nuances. La nature de l'activité diplomatique, à l'étranger ou au ministère, impose que tout texte ou toute déclaration qui engage le poste ou le centre, soient examinés dans le détail ; il subit des amendements successifs depuis sa rédaction première. Les jeunes diplomates se familiarisaient autrefois avec le style des dépêches en recopiant celles de leurs prédécesseurs et le style de bien des candidats diplomates tint un rôle essentiel dans leur recrutement – ce fut le cas notamment de Lamartine, Gobineau, Giraudoux, etc. Les ministres des Affaires étrangères eux-mêmes, par exemple Chateaubriand, ne manquèrent pas d'en rappeler les règles. Cela atteste le lien de parenté naturel entre l'exercice littéraire et l'activité diplomatique, et souligne l'exigence de la qualité de l'écriture pour l'auteur et le rédacteur de tout texte. La diplomatie constitue ainsi en elle-même un apprentissage permanent de l'écriture.

Mais l'existence de diplomates auteurs d'une œuvre personnelle apparaît comme un paradoxe qui trouve son sens dans la double vie, prescrite à l'agent en service et rêvée par le créateur. De plus, à l'inverse de l'écrivain, dont l'intention est orientée vers la publication la plus large possible de son œuvre, le diplomate évite que ses écrits soient diffusés au-delà du centre du pouvoir auquel il rend compte, et de destinataires choisis. Il chiffre ses messages pour rendre inaccessible l'expression de sa pensée pour ceux à qui elle n'est pas destinée, de

même qu'il s'accoutume à déchiffrer ce qui lui est exposé. Les diplomates écrivains résolvent par l'alternative et la succession cette contradiction entre l'action et la création, adoptant la discrétion ou la publicité selon les circonstances, s'exerçant à la concision, cette politesse du verbe, pour les communications professionnelles, en conservant les sentiments pour les mémoires et les poèmes. C'est que l'activité intime de l'écriture ignore les limitations qu'imposent la dépêche et surtout le télégramme en excluant l'abondance des images, les couleurs de l'exotisme, le mythe, l'humour ou l'ironie, la poésie inspirée des horizons nouveaux et des rencontres. Le sentiment de l'universel vécu dans l'analogie de situations, de temps et de cultures pourtant différents ne leur est jamais étranger. C'est pourquoi la connaissance de ces observateurs et de ces acteurs de l'évolution du monde, dans leur fonction de diplomate et leur activité de créateur, concourt à la fois à la compréhension de la culture et de la politique du pays où ils servent, dont ils révèlent des traits permanents, et à celle de leur œuvre, car la même personnalité agit comme représentant de son pays, s'informe, observe, suggère, négocie, prépare des accords, et en même temps écrit des souvenirs, des fictions ou des poèmes.

### **Premiers pas de la diplomatie canadienne**

Cette logique justifie déjà la recherche des modalités selon lesquelles le Canada participe à la tradition des diplomates écrivains. Elle conduit à retrouver la nature et l'histoire de la diplomatie au Canada pour y découvrir ceux qui l'ont illustrée le plus notablement comme diplomates écrivains, et la manière dont la création progressive de sa diplomatie est concomitante de la constitution de son autonomie. En même temps, l'histoire de la formation du Service diplomatique retentit dans la réflexion des diplomates canadiens sur la reconnaissance de l'entité à laquelle ils appartiennent et qu'ils incarnent en contribuant précisément à la définir. L'affirmation de l'autonomie du Canada, cet enjeu majeur, comme principe et comme objectif qu'ils évoquent dans leur correspondance, leurs journaux intimes, désigne le sens de leur action. Une progressive évolution durant un siècle, à partir de la Confédération (1867), marque l'avancée de cette affirmation par rapport au Royaume-Uni, puissance protectrice, et le rapprochement contrôlé des États-Unis voisins. Dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, des décisions successives dans des domaines particuliers infléchissent l'histoire du Canada comme entité politique à travers diverses nécessités et grâce à l'action continuée de ses responsables politiques. Ainsi après le retrait des armées britanniques et l'adoption du principe du libre-échange, le pays établit des relations économiques extérieures avec les États-Unis et la « loi

d'autorisation » britannique de 1846 lui permit de fixer ses propres tarifs douaniers en mettant fin au régime de faveur réservé à la Grande-Bretagne. Mais pour ses relations extérieures le Canada dépend encore du Royaume-Uni qui représente ses intérêts à l'étranger. Or l'immensité du territoire et son éloignement favorisent d'autant moins sa connaissance par les agents britanniques, que les questions concernant l'économie et l'immigration s'avèrent essentielles pour le pays qui doit faire connaître ses produits à l'étranger, trouver des marchés et attirer des colons. C'est pourquoi il ouvrit en 1868, à Londres, un bureau de l'immigration avec qui pouvait communiquer le gouvernement britannique. En même temps, certaines affaires économiques et consulaires concernant par exemple le transport maritime ou des questions douanières, étaient traitées par des consuls représentant des pays étrangers au Canada ; ainsi une entente fut conclue entre le Canada et la France en 1863<sup>3</sup>.

Toutefois le problème de fond demeurait et « il ne fallait surtout pas laisser croire que les colonies aspiraient au statut diplomatique », comme le formule John Hilliker dans *Le ministère des Affaires extérieures du Canada*<sup>4</sup>. En effet, les affaires de politique étrangère du Canada n'étaient pas admises comme telles mais elles relevaient du *Foreign Office*, selon la loi constitutionnelle de 1867. Il fallait donc que l'idée de l'autonomie du Canada en matière internationale s'affirmât en se conciliant avec l'association avec le Royaume-Uni. Progressivement le Canada traita ces questions de façon technique, en faisant admettre à l'étranger des représentants sectoriels pour répondre à ses besoins ; ainsi des affaires économiques qui relevaient aussi des relations internationales, comme l'exercice du droit de pêche, par exemple, avec les États-Unis, furent traitées par les ministres concernés. Le gouvernement libéral d'Alexander Mackenzie négocie en 1873 avec les États-Unis et avec la France sans consulter Londres ; l'agent canadien à Londres devint commissaire financier pour le Canada. En 1879, on envisage d'y nommer un « ministre résident », doté d'un statut « presque diplomatique » ; l'année suivante un haut-commissariat est créé, chargé de l'immigration – il se trouve en relation avec le représentant du gouvernement du Québec à Paris, Hector Fabre<sup>5</sup>, ancien journaliste et sénateur – dans le même temps, des représentants du Canada siégèrent, ès quali-

---

<sup>3</sup> Fondée sur le traité commercial franco-anglais de 1860. Cf. P. Savard, *Le Consulat général de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1914*, Québec, 1970.

<sup>4</sup> Cf. Hilliker, *Le ministère des Affaires extérieures du Canada*, I, p. 7 pour cet historique. Les analyses de Cadieux, Bruchési et Ritchie le confirment.

<sup>5</sup> Hector Fabre (1834-1910) journaliste et écrivain, fut le premier représentant en France de la province de Québec, puis « agent pour le Dominion », Commissaire du Canada, sans statut diplomatique.

tés, à des conférences internationales sur plusieurs problèmes techniques : questions monétaires, communications par câbles sous-marins. Ce représentant eut à préparer un accord franco-canadien sur les relations tarifaires, qui fut signé par la France et la Grande-Bretagne pour la forme puis par le haut-commissaire du Canada à Londres et l'ambassadeur de Grande-Bretagne Lord Dufferin, avant d'être sanctionné par le parlement canadien. Cela créait un précédent en faveur du droit pour le Canada de négocier des ententes, même sous couvert de la diplomatie britannique. En 1896, le Premier ministre libéral Wilfrid Laurier poursuivit dans le même sens, affirmant que le Canada était dans « son droit de revendiquer le pouvoir de conclure des traités et que ce pouvoir devrait lui être accordé ». Ainsi, peu à peu, on assiste, au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, à « l'accroissement des pouvoirs du Canada dans le domaine des affaires extérieures »<sup>6</sup>.

Le ministère des Affaires extérieures sera ainsi créé en 1909. Il s'agissait d'abord de rassembler les dossiers des relations internationales du Canada dans un département « qui serait chargé de toutes les affaires quasi diplomatiques » – ce qui lançait la logique de la création d'une structure gouvernementale. W. Laurier expliqua le projet par des considérations administratives : « Nous avons atteint, comme Nation, un développement tel qu'il nous faut établir un département spécial chargé d'étudier ces questions ». On discuta le statut du futur ministère, s'il devait relever du Premier ministre ou s'il appartenait aux divers ministères de traiter leurs questions internationales. Mais on admit que les affaires de diplomatie demandent une habitude et un savoir-faire particuliers et que nul n'y est compétent s'il « ne peut être imprégné de l'atmosphère du Département, s'il n'y a pas grandi en se familiarisant avec le travail et l'histoire de cette administration »<sup>7</sup>. Le troisième article du projet de loi, en février 1909, stipulait : « Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est chargé de la direction de tout ce qui concerne les affaires extérieures du Dominion, y compris la conduite et la direction des négociations internationales et intercoloniales » présentant ainsi ouvertement l'objectif d'affirmer l'autonomie du Canada dans les affaires internationales. Le 2 juin 1909, Joseph Pope fut nommé sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures avec un personnel prévu de trois à cinq personnes. La portée de cette création nouvelle ne passa pas inaperçue – le consul général de France à Montréal, Joseph de Loynes, le comprit comme un signe de l'« indépendance diplomatique » du

---

<sup>6</sup> Hilliker, *op. cit.*, I, p. 15, 29.

<sup>7</sup> Comme l'expose Hilliker, *op. cit.*, p. 43, 351.

Canada<sup>8</sup>. On allait vers le droit du Canada à négocier les traités directement avec des partenaires, et par conséquent à sa reconnaissance internationale.

À travers les alternances politiques, la logique de la position de l'autonomie du Canada se confirma. Après le retour des conservateurs en 1911, Robert Borden fit attribuer en 1912 au Premier ministre la responsabilité des Affaires extérieures. En 1914, le ministre déménage pour des locaux plus identifiés, avec une dizaine d'agents – il en aura quatorze en 1914. Lorsqu'en 1917, une conférence internationale sur la guerre réunit à Londres les Premiers ministres des dominions, dont le Premier ministre du Canada, ès qualité, avec les ministres britanniques, le mouvement allait vers « la pleine reconnaissance des dominions en tant que nations autonomes d'un Commonwealth impérial »<sup>9</sup>. À la Conférence de la paix à Paris, le Canada définit « en grande partie » sa position sur la solution du conflit. Puis il fut représenté à Genève en 1920 à la création de la SDN dont le sénateur Raoul Dandurand présida l'assemblée en 1925-1926<sup>10</sup>. Ensuite à la Conférence impériale de 1926, apparut l'idée du Commonwealth regroupant des dominions indépendants tout en étant associés avec la Grande-Bretagne. En 1930 les premières missions diplomatiques du Canada étaient ouvertes à Londres, Paris, Washington, Genève et Tokyo. Après la guerre, le ministère des Affaires extérieures trouva sa pleine taille et sa maturité ; elle ne faisait que refléter celle du Canada et la place qu'il tenait dorénavant dans le monde, dans les crises qu'il aidait à dénouer et dans la conduite de sa diplomatie.

### **Vers une tradition**

Or l'existence du Service diplomatique propre au Canada n'est pas suffisante pour la constitution d'une tradition de diplomates écrivains qui exige l'intérêt personnel, la motivation profonde et la permanence de

---

<sup>8</sup> *Op. cit.*, I, p. 45. Lors de ses premières années le Service – né avec un budget de 13 530 \$, avec deux agents et quatre autres auprès de Sir Joseph Pope – était installé au-dessus de la boutique d'un barbier sur Bank Street. Vingt ans plus tard, les premières missions diplomatiques étaient ouvertes à Londres, Paris, Washington, Genève, Tokyo ; le ministère s'était transféré dans le gothique victorien de East Block – en 1964, il comptera 81 postes à l'étranger et un personnel de 2 285 agents.

<sup>9</sup> Hilliker, *op. cit.*, p. 80.

<sup>10</sup> Raoul Dandurand (1861-1942) délégué du Canada à la SDN en 1924 et 1927, fut élu en 1925 Président de l'Assemblée de la SDN. Cf. Marcel Hamelin, *Mémoires du Sénateur Dandurand*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1967 et cf. Jean-Yves Grenon, « Raoul Dandurand, pionnier de la diplomatie canadienne », in revue *Cap-aux-Diamants*, Québec, hiver 1990.

la créativité de ces personnalités. C'est bien ce que manifestent l'ample culture dont témoignent les lectures de chacun, évoquées dans les Mémoires et les correspondances de ces agents, leurs œuvres de fiction et de poésie, leurs souvenirs et leurs réflexions sur les relations internationales, attestant à la fois leur enthousiasme à servir leur pays et leur passion pour les cultures étrangères. Ils montrent tous une grande ouverture d'esprit, essentielle pour comprendre l'Autre, condition de l'aptitude à aborder toute question dans les situations imprévues. Dans le même temps, leurs origines culturelles et leurs références sont variées : non seulement les mondes anglophone et francophone avec leurs images, leurs mythes, leur « personnalité de base », mais aussi la diversité de leurs formations littéraire, juridique, historique, de science politique et économique favorisent la fécondité de l'ensemble. Ces auteurs – créateurs de fictions, poètes ou mémorialistes – nourrissent des réflexions à partir de leur sensibilité et de leurs relations mutuelles sur le statut de la diplomatie au Canada et sur l'identité canadienne. Ils affinent, à partir de leur expérience exceptionnelle, le sens de cette question omniprésente, confortant par leurs analyses autant que par leur activité, l'institution à laquelle ils appartiennent dans sa volonté d'exprimer ce qu'elle représente. Ainsi Anglophones et Francophones de la Carrière ou nommés de l'extérieur, si divers entre eux comme Bruchési, Cadieux, Choquette, Ritchie, attestent à travers les traits spécifiques de la société dont ils proviennent, le partage des constantes qui les rassemblent : ils se reconnaissent dénués de l'arrogance qui les heurte chez les autres, pacifiques – non pacifistes – et humanistes, compétents dans leur mission, ouverts à l'international, tous créateurs de la continuité d'une lignée sans avoir à prouver une appartenance. Ils confirment les principes énoncés le 13 janvier 1947 à l'Université de Toronto par le Premier ministre Saint-Laurent, qui fondaient la politique internationale du Canada : « l'unité nationale, la liberté politique, le respect de la loi, les valeurs de la civilisation chrétienne et surtout, l'acceptation de responsabilités internationales »<sup>11</sup>. La continuité de la présence active de telles personnalités dans la diplomatie canadienne s'atteste au long du XX<sup>e</sup> siècle et non pas seulement à des moments favorisés par des conjonctures particulières ou commandés par des nécessités extrinsèques. La libéralité du « département » – le ministère des relations exté-

---

<sup>11</sup> Hilliker, *op. cit.* II, p. 30. Cet esprit sera conforté par l'action de personnalités comme Lester-B. Pearson, dont plusieurs diplomates présentés ici évoquent la haute figure. L.-B. Pearson (1897-1972), ambassadeur, ministre, président du Conseil de l'OTAN, président de la 7<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ONU en 1953, prix Nobel de la paix en 1957, Premier ministre en 1963, auteur de plusieurs ouvrages sur la diplomatie et la paix ainsi que de Mémoires.

rieures – qui reconnaît les œuvres de ces écrivains, inscrit leur présence dans la continuité administrative, politique et culturelle.

### **Des personnalités inimitables**

Ces traits et ces qualités sont illustrés de diverses manières par les personnalités présentées ici. Ces diplomates écrivains ne sortent pas d'un même moule – école de diplomatie, « ENA » ou « ENAP » ; ils ne sont pas entrés dans la carrière par la même voie, au même âge, à partir d'un statut professionnel analogue, et ils n'y ont pas tracé le même parcours. Mais si leurs origines linguistiques, culturelles, sociales respectives, et leur créativité investie dans des genres divers les éloignent les uns des autres comme des monades isolées, elles se retrouvent dans leur appartenance au service du Canada. C'est pourquoi d'une part, la présentation chronologique de leur succession facilite la compréhension de leur œuvre et de la manière dont elles participent, chacune dans son rôle, à la construction du pays ; il ne s'agit pas d'autre part, d'isoler un groupe pour des raisons d'origine et d'attachement qui tiennent néanmoins un rôle en enrichissant cette mosaïque, mais d'en éclairer l'unité.

Ainsi Philippe Panneton, médecin qui, sous son pseudonyme littéraire Ringuet, maintint vivante la liberté d'être soi ; Dana Wilgress qui connut la vie de voyage d'un continent à l'autre, témoin de bouleversements du monde, au rythme de multiples affectations ; Jean Bruchési, diplomate avant la lettre, qui accomplissait son activité de présentation avec tout l'art d'un commentateur de la culture francophone ; Marcel Cadieux, auteur de conseils aux futurs diplomates, dont le ton si juste du voyageur nomade replace la joie de la découverte dans l'esprit du Service qu'il explicita ; Robert Choquette, dont la renommée littéraire se confond avec le roman de la vie, qui diffusa l'image du Canada avec celle de son œuvre ; Charles Ritchie ou l'observateur engagé dont le trait d'esprit et la saisie instantanée des êtres rythme le *Journal cultivé* d'une réflexion en éveil ; D.V. Lepan dont les éclats de mémoire et la sensibilité aux êtres confortent l'historien de la littérature anglaise devenu économiste au service du pays ; Robert A.D. Ford, *Our Man in Moscow*, dont l'analyse lucide de la situation de l'URSS et l'observation des personnes renforcent l'inspiration du poète. L'hétérogénéité de ces personnalités dont l'origine et la création littéraire dessinent des sphères indépendantes, se retrouve dans la mission qu'elles exercent : comme représentants du Canada à l'étranger en période de paix, en temps de guerre ou de révolution, dans des instances multilatérales ou dans des missions d'information et de représentation culturelle.

## **Diplomates écrivains ou écrivains diplomates**

On désignerait comme « diplomates écrivains » les hauts fonctionnaires de carrière entrés par concours ou recrutés selon les besoins du ministère qui suivirent une voie professionnelle classique en participant aux responsabilités des relations internationales au plus haut niveau, poursuivant en même temps une activité d'écriture littéraire ou d'analyse, déclarée ou intime, publiée simultanément ou réservée pour une période ultérieure. C'est le cas des diplomates de carrière Wilgress, Cadieux, Ritchie ou Ford, et même de LePan, universitaire et poète venu à la diplomatie où il remplit pleinement des missions économiques et politiques avant de retourner à l'université. Une majorité d'anglophones se retrouve dans le Service qui fut constitué à partir de la référence britannique.

D'autres s'avèrent plutôt des « écrivains diplomates » provenant de diverses origines professionnelles : de la médecine comme Panneton ; du journalisme à la littérature, à l'écriture patentée, comme Robert Choquette, qui furent envoyés dans des missions diplomatiques pour y remplir essentiellement une fonction d'information sur le Canada. Ils en dessinent l'image de modernité dans des conférences et ils représentent eux-mêmes leur pays par le rayonnement de leur œuvre dans les milieux culturels, mais sans connaître vraiment la vie de voyage rythmée par des affectations successives dont le renouvellement caractérise celle du diplomate professionnel. Un administrateur francophone issu de la fonction publique du Québec, Jean Bruchési, déjà connu pour ses travaux d'histoire, eut accès à deux ambassades successives où l'introduisit sa vaste culture davantage que sa pratique des négociations politiques comme ses collègues du « département ».

La structure du réseau diplomatique du Canada, qui se crée au long du XX<sup>e</sup> siècle à partir de postes-clés et la personnalité des agents qui y servent, a rapproché plusieurs d'entre eux dans les mêmes postes parmi les plus importants : en Russie (Wilgress, Ford), au Haut-commissariat à Londres (Cadieux, Ritchie, Ford, LePan), à Washington, à Paris, également dans le multilatéral : à l'ONU, à l'OTAN, à la Communauté européenne. On a désigné comme les « mandarins » du Service, entre les années 1930 et 1950, des hauts fonctionnaires qui se retrouvaient ou se succédaient dans ces emplois et dont les avis reconnus pour leur compétence et leur sagesse comptaient auprès des ministres. Souvent liés par une proximité depuis leurs études dans les grandes universités, par leur ample culture, leur attachement commun au Service et des liens d'amitié – parmi eux Ritchie, LePan, Ford – ils constituaient comme

« une élite du mérite » pour qui « l'aptitude était la clé, la capacité une nécessité »<sup>12</sup>.

D'autres furent affectés dans des postes de moindre visibilité stratégique et symbolique mais où il s'agissait de faire connaître le Canada comme entité originale et de donner l'habitude de sa présence et de ses conceptions, en même temps que de veiller à ses intérêts. L'affirmation de la voie culturelle les définit, notamment dans les pays latins et européens – ainsi le Consulat général à Bordeaux puis l'Argentine (Choquette), l'Espagne (Bruchési), le Portugal (Panneton). Ce qui réunit ces acteurs et ces créateurs, souvent dans les deux sphères d'activité – de poétique et d'action – relève de la culture essentielle à leur fonction. Ce sont des écrivains, chacun à sa manière dans le genre, la thématique, la publication : des poètes ou des romanciers, des analystes politiques ou des mémorialistes, des polygraphes chez qui contemplation et action vont de pair, souvent les trois à la fois.

### **Le rêve et l'action**

Quels liens attachent, quelles rencontres relient l'activité littéraire et l'action diplomatique de ces créateurs ? D'abord l'inspiration du métier de diplomate insufflée par les voyages dans des contextes exceptionnels où l'impératif de la mission à réaliser – dans des conditions parmi les plus variées de toutes les professions – commande de remplir ses fonctions de façon égale dans des résidences, des palais ou de modestes locaux, des réceptions officielles, parfois en dormant par terre comme Wilgress en Sibérie, en entassant les dossiers dans la salle de bains comme Ford en URSS, sous les bombardements comme Cadieux et Ritchie à Londres, dans des rencontres avec les rois, les présidents et leurs ministres, en suivant d'interminables séances dans des enceintes internationales, souvent en composant avec des tensions et des indiscretions de Services étrangers. Puis ces agents prennent la mesure des enjeux des questions les plus diverses en synthétisant les notes que des spécialistes préparent, étudiées jusque dans la procédure appropriée pour l'aboutissement de la négociation et le choix du langage convenable. Ils découvrent ainsi des cultures, non pas en touristes visitant au pas de course les haut lieux du patrimoine mais en collaborant avec des personnalités parmi les plus remarquables des pays où ils servent, dont les impératifs et les intérêts se rencontrent ou se différencient, qui font comprendre les visions du monde et offrent l'occasion d'amitiés dura-

---

<sup>12</sup> Selon J.-L. Granatstein, *The Ottawa Men. The Civil Service Mandarins 1935-1957*, Oxford University Press, Toronto, 1982, p. 2.

bles. Tout cela favorise l'inspiration de réflexions et d'analyses, de descriptions et de mémoires.

La littérature, de son côté, inspire la diplomatie comme le rêve appelle l'action qui l'alimente, et la vie de voyage est une part de la vie de l'esprit, comme on le voit chez ces auteurs, nourrissant les intersections des genres, des thématiques et des interrogations. Poèmes, journaux, souvenirs intimes, descriptions de personnes et de lieux, narrations d'événements, études, analyses historiques et politiques, fictions voire pensées philosophiques fécondent l'activité diplomatique. Leurs écrits expriment, de façon diverse, l'interrogation sur l'être et le devenir, la rencontre de l'Autre et des cultures, la contemplation du cosmos, le sens de la transcendance et de l'amour, la participation à la nature, attestant que la création et la diplomatie, loin de s'exclure, se renforcent dans la compréhension des cultures, des êtres et de leurs relations. Si la joie de l'âme est dans l'action, celle-ci se ressource dans la contemplation et participe à la création. Tous ces diplomates écrivains ont livré leurs observations et leurs réflexions dans un Journal personnel ou des Mémoires dont ils ont publié ce qui leur semblait convenable au regard du public friand de révélations autant que de témoignages d'acteurs des événements politiques et de textes d'auteurs connus pour l'originalité de leur plume, l'esprit de leurs propos, la franchise de leurs analyses. Leur ton confidentiel ou détaché, amusé ou critique, les notes d'activités qui peuvent servir de base à une dépêche ou à un télégramme, les situent à part.

On apprécie cet esprit en rencontrant ici chacun d'eux à travers ce qu'il offre. Souvent les souvenirs – pourtant oubliés – ne sont ni une composition littéraire pour un public esthète, ni un témoignage historique attentif aux lecteurs de l'avenir, ni la confession impudique d'un *ego* complaisant, comme l'analyse finement Charles Ritchie pour qui le journal correspond simplement à un besoin d'écrire. De son côté D.V. LePan ouvre avec pudeur une part de son intimité au milieu des éclats de souvenirs choisis parmi des moments intenses qui ont marqué sa vie et nourrissent sa poésie ; Philippe Panneton-Ringuet – auteur littéraire déjà célèbre, publie en « confidence » des pensées avouables, se réservant les autres ; Marcel Cadieux trouve l'expression juste de la double nostalgie du jeune diplomate nomade avant d'explicitier l'esprit du Service en ses exigences et sa camaraderie ; Jean Bruchési offre un commentaire personnel du compte-rendu des rencontres officielles qui suscitent ses réflexions sur la culture ; Dana Wilgress raconte ses pittoresques tribulations, de la Sibérie bolchevique au Japon ; R.A.D. Ford analyse la glaciation de l'URSS et les soubresauts des acteurs politiques et sociaux que sa familiarité lui a permis d'observer, tandis que l'espace et la nature habitant son regard inspirent ses poèmes cosmiques et

amoureux. Ces journaux, souvenirs et poèmes enrichissent la littérature et l'histoire par le pittoresque de leurs descriptions, les portraits de personnages qui contribuèrent à former le monde actuel, la réflexion sur le sens de l'action à laquelle ils prirent part, l'évocation des idées impliquées. Leur écriture enchante le lecteur par le ton spontané ou simplement humoristique ou sentencieux, confidentiel ou perplexe. Or chaque auteur est aussi le diplomate qui rédige ou contrôle les dépêches, les télégrammes et les déclarations, même si, depuis l'ère de la simultanéité des communications où n'ont plus guère de place le qualitatif et l'anecdotique qui coloraient autrefois le compte-rendu et dramatisaient la question posée, la sobriété est de rigueur.

Plusieurs de ces diplomates – Ford et LePan, Choquette et Panneton-Ringuet – furent aussi des poètes de l'omniprésence de la nature canadienne, de la mer infinie, de l'histoire des civilisations, du temps qui s'écoule et des éclairs de la mémoire. Mais devant le spectacle du monde sublunaire où, comme diplomates, ils interviennent avec précaution entre des manifestations de la violence, tous ces voyageurs nomades retrouvent le sentiment de l'universel, de la transcendance et de la divinité. Enfin la répétition de leurs analyses de l'identité du Canada atteste la permanence de leur préoccupation par l'exercice de leurs fonctions. Leurs vues convergent dans le sentiment partagé d'appartenir à un pays unique par ses atouts humains et naturels, les cultures dont il provient, et qui se constitue en une entité nouvelle qui n'était pas incluse dans ses origines. Il ne s'agit ni de concepts théoriques ni de visions du monde systématiques mais d'un constat parfois impatient des conditions de la reconnaissance internationale du pays, qui dépend de l'action à laquelle ils participent comme écrivains et comme diplomates. C'est pourquoi nous privilégions le rappel de la carrière de ces diplomates, auteurs d'ouvrages d'autant plus inséparables de leur vie que leur création témoigne de leur action – généralement omise par les analystes littéraires – qui en constitue le fonds et la permanence. Nous avons adopté l'ordre chronologique où s'inscrivent l'œuvre et l'action de ces personnalités dans la continuité historique.

La tradition des diplomates écrivains apparaît ainsi éclatante dans l'histoire diplomatique et littéraire du Canada dont ces personnalités originales offrent de brillantes illustrations dans l'éventail de tous les genres. Plusieurs de leurs œuvres obtinrent des reconnaissances officielles par l'attribution des prix littéraires du Gouverneur général. Simultanément, les compliments adressés par le pouvoir politique à ces diplomates ainsi que l'appréciation de leurs collègues du Département, confirmaient la renommée qu'assurait à leurs œuvres la critique littéraire. L'intérêt des textes publiés : souvenirs et journaux, témoignages vécus des événements qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle, poèmes, fictions

d'inspiration intime, études et réflexions sur l'organisation politique et diplomatique et sur l'identité du Canada, tient d'abord au fait de leur existence ; pour ces agents et ces auteurs, l'action et la pensée s'appellent, attestant l'harmonieuse dualité de la *praxis* et de la poïétique chez ces personnalités qui ont éprouvé le besoin de participer doublement à l'action collective – car l'écriture est action en diplomatie et l'action diplomatique est créatrice. Dans ces créations, ces états de pensée, littéraires et diplomatiques, et ces interventions publiques, se mêlent ce qui est intime et ce qui relève du professionnel, au-delà des distinctions méthodologiques et des dénégations pudiques. Doublement officielle dans ce qui est reconnu et doublement intime dans ce qu'ils réservent, leur action est unifiée dans la pensée de la création. Elle contribue à l'Histoire en illustrant la tradition qu'ils concourent à fonder.